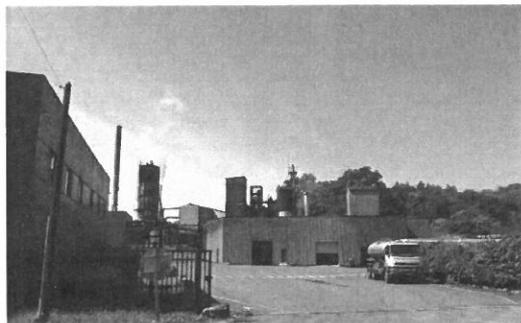


LE TOURNE

Distillerie : toujours autant de questions

ENVIRONNEMENT Le rapport du commissaire enquêteur est attendu mi-juillet. Pour cette deuxième réunion publique, les habitants étaient toujours aussi nombreux



Douze communes sont impactées. ARCHIVES AUDE BOILLEY



Les riverains craignent aussi des risques d'explosion. PHOTOM H

Fumées malodorantes, odeurs, brouillardrejets de mousses polluantes dans les cours d'eau et dans la nappe phréatique, effets sur la végétation. C'est en ces termes qu'en parlent les riverains. 50 000 tonnes de déchets viticoles traités chaque année. Une augmentation de l'activité de 160 % entre 2011 et 2014. ... Les désagréments de la distillerie Douence sur la population et l'environnement ressemblent à une liste à la Prévert. La deuxième réunion publique vendredi soir, sous la halle des chantiers Tramasset, organisée conjointement par l'association Label nature et le collectif de riverains de la distillerie de Haux, a réuni environ 70 personnes. Une semaine après celle de Saint-Genès-

de-Lombaud, jeudi 26 mai, à laquelle participait Bernard Douence, l'un des trois fils du fondateur de la distillerie, la mobilisation semble toujours importante (lire édition du 28 mai). Près de la moitié de l'assistance avait déjà participé à la première réunion. Et venait pour obtenir un peu plus de détail et des réponses à leurs questions.

Enquête publique en cours

Pour mémoire, il s'agit de la régularisation d'exploiter de la distillerie Douence, 40 salariés, qui aurait dû être réglée depuis 2011. Une enquête publique est en cours pour recueillir les avis et doléances de la population. Les 12 communes impactées par cette activité industrielle

doivent aussi se prononcer. Lors d'un exposé scientifique clair et concis, Jean-Michel Leblanc, professeur de sciences retraité et Madiracais, a apporté des éléments supplémentaires, glanés dans le dossier qu'il a pu éplucher de A à Z en mairie. « J'ai soulevé de nombreuses incohérences dans ce dossier dense et confus, a-t-il expliqué. Par exemple, j'ai noté l'absence de lieu et date de certains contrôles. Les informations se contredisent d'une page à l'autre ». Et les pesticides ne sont pas abordés. Aucun élément dans le dossier.

« La seule chose que nous savons à ce sujet, précise Marine Schenegg, la présidente de Label Nature, c'est que quatre des pesticides relevés sur site en 2003 ont été retirés du

marché depuis ». Les riverains, toujours indisposés et inquiets sur les risques d'explosions des cuves dans lesquelles le marc fermente quasiment toute l'année, ont voulu connaître l'avis des mairies. Haux et Saint-Genès-de-Lombaud ont prononcé un avis défavorable à la régularisation en son état actuel. Les autres communes doivent se prononcer.

« Si la décision définitive appartient au préfet, nous pouvons espérer qu'il tiendra compte du rapport du commissaire enquêteur que ce dernier devra rendre mi-juillet », a précisé M^{me} Schenegg. Vendredi, aucun représentant de la distillerie n'a signalé sa présence.

Marie Huguenin